



Visites de sites

www.financespubliques.cgt.fr/23/

n° 13 juil 2014

En juin, la CGT Finances publiques continue les visites de sites. Le soleil est au rendez-vous. Le moral des agents est comme la météo, pollué de particules de mécontentements (et nous sommes en Creuse où la direction se préoccupe du bien-être des agents). Au programme de ces deux journées, Felletin, Crocq, Auzances, TP Guéret, Paierie et le service des hypothèques. Nous avons dû remettre notre visite à St Vaury. Nous nous y rendrons à l'automne.

Les agents des trésoreries viennent de terminer la campagne d'IR où les usagers sont venus nombreux aux guichets (tiens, tiens !!!). Ils sont aussi inquiets, tout comme ceux de la Paierie, avec la réforme des collectivités territoriales (fusion des communautés de communes, réforme des cantons, disparition du conseil général). Quel devenir ?

Auzances : la trésorerie a fusionné au 1er janvier avec celle de Bellegarde. Des permanences sont assurées 3 jours par semaine à Bellegarde par l'ancien agent qui officiait auparavant dans ce poste. En cas d'absence, les agents d'Auzances doivent assurer ces permanences. A noter que lors de notre visite, les agents n'avaient pas d'ordre de mission pour se rendre à Bellegarde. Quid en cas d'accident ? Nous espérons que depuis notre passage, cette situation a été éclaircie.

Tp Guéret : ce poste connaît toujours de grandes difficultés. La situation des effectifs est plus que préoccupante. Elle fait apparaître un déficit en 5,3 agents d'après les chiffres de la direction. Toutes les catégories sont touchées. Pas étonnant que les agents aient la tête dans le guidon. Les usagers viennent en grand nombre et la caisse ne désemplit pas. Dans le cadre de l'enquête ARACT, un diagnostic organisationnel sera réalisé dans cette trésorerie, qui est la plus importante de la Creuse. Il se fera à l'automne.

Service de Publicité Foncière de Guéret : beaucoup de tensions dans ce service entre collègues qui nous interpellent. D'où notre visite pour essayer de comprendre. Beaucoup de non-dits, de malentendus qui déstabilisent tout un service ; notre visite a eu au moins un mérite, celui de mettre les collègues autour d'une table pour discuter, ce qui n'était plus le cas depuis des mois.

Nous pouvons sans problèmes reprendre ce que nous écrivions auparavant car les problèmes quotidiens demeurent :

- ➔ Le manque d'effectifs est toujours aussi criant.
- ➔ L'afflux du public perdure.
- ➔ La législation fiscale se complexifie, et les agents dans les postes peuvent difficilement répondre aux interrogations des contribuables.
- ➔ Le nombre d'impayés augmente et les délais accordés sont de plus en plus nombreux (ils ne concernent pas que les impôts) tout comme les paiements en

espèces (la crise privant les gens de moyens de paiement). L'abaissement du seuil de 3 000 € à 300 € n'a rien changé et fragilise les redevables. Doit-on renvoyer les personnes en cas de paiement supérieur à 300 € ou bien les accepter ? La mise en place, récemment, de terminaux bancaires ne résoudra pas ce problème.

- Les personnels râlent à propos des demandes de statistiques trop nombreuses qui sont réclamées par la direction. Le nombre d'indicateurs est censé avoir baissé, mais dans les faits, ce n'est pas le cas.
- Enfin, ce qui est nouveau, et qui touche toutes les catégories, c'est une forme de désillusion sur nos métiers ; les agents sont désabusés.

Voilà le vécu de tous les agents, du C au A. Tous les baromètres et thermomètres sociaux dont la direction sont si friands ne changeront rien à une réalité que toutes nos visites de postes et de services confirment :

LES AGENTS DE TOUS GRADES SONT A BOUT ET EN ONT PLUS QU'ASSEZ DE LA DEGRADATION DE LEUR QUOTIDIEN ET DE LA DESTRUCTION DES COLLECTIFS DE TRAVAIL.

Echos du CTR du 1er juillet 2014

Interpellée à nouveau à l'occasion du CTR, la direction générale a confirmé l'appel de 500 agents en liste complémentaire du concours C. Elle a indiqué que cet appel avait été rendu possible par une vague de départs en retraites supérieure aux prévisions du plan de recrutement initial (entre 500 et 700 départs supplémentaires). Elle a indiqué agir auprès du ministre pour obtenir un appel sur les listes complémentaires des concours B afin de combler les effectifs.

La CGT Finances Publiques est intervenue pour rappeler que, même sans ces départs en retraite supérieurs aux prévisions, les effectifs sont aujourd'hui en tension du fait de recrutements répondant à la hauteur des besoins. Les emplois étant budgétés, il est donc inconcevable qu'ils ne soient pas pourvus.

La CGT est également intervenue en questions diverses sur les points suivants :

- Dispositif "carrière longue" pour les départs en retraite
- Application du dispositif ZUS
- Reclassement de B en A correctif aux accords Jacob
- Tenue des CAP locales de révisions de l'entretien professionnel
- Mise en paiement de l'IAT pour les agents non-titulaires
- Problématique des horaires des agents veilleurs de nuit

